

Conséquences de l'ouragan du 1^{er} mars 1772 à l'île Bourbon
Le 4 avril 1772 – MM. Bellecombe et Crémont au ministre

Un document des Archives départementales de La Réunion, cote 56A

=====

N°52.

A St Denis, le 6 août 1772

Monseigneur,

Messieurs le Ch. Desroches et Poivre ont eu l'honneur de vous rendre un compte détaillé de l'ouragan que ces deux colonies ont éprouvées le premier du mois passé et des funestes effets qui en ont été la suite ; toutes les récoltes sont perdues, les plantations détruites, la majeure partie des établissements ou renouvelés ou considérablement endommagés et enfin plusieurs bâtiments brisés et le port de l'Isle de France mis dans la plus horrible confusion.

Cet ouragan ne s'est pas fait sentir tout à fait avec la même violence dans cette île. Il ne s'y est élevé que 24 heures après avoir enveloppé l'Isle de France, mais il n'a pas laissé cependant que de causer ici un dommage très considérable à nos plantations de riz et maïs qui étaient fort avancées et qui promettaient une abondante récolte. Les pertes que nos habitants vont encore faire sont d'autant plus désolantes que cette île avait encore été maltraitée l'année dernière par trois coups de vent, que l'Isle de France n'avait pas éprouvés et qui ont été répétés dans un espace de trois mois. Les récoltes, également très avancées, avaient été entièrement perdues et le cultivateur devait compter que celles de 1772 le dédommageraient. Ses espérances ont été entièrement trompées et deux années de suite aussi malheureuses ont jeté la consternation parmi nos cultivateurs et diminuent de plus de moitié les produits des habitations. Aussi s'en est-il fallu de beaucoup que la récolte des blés surtout ait été aussi abondante qu'elle devait l'être. A peine a-t-elle monté à deux millions de livres dont nous nous sommes hâtés de faire l'envoi à l'Isle de France avec ce qui nous restait de grains des récoltes précédentes. Tout est heureusement parvenu à l'Isle de France. La flûte du Roi *le Dragon* même, le dernier des bâtiments expédiés avec un chargement de grains, est arrivé à bon port quoiqu'il ait essuyé l'ouragan dans la traversée ; il en a été quitte pour ses deux basses voiles emportées.

Nous avons perdu quelques embarcations. Une de nos chaloupes qui a malheureusement pris le large s'est perdue avec l'équipage, les autres, hors une seule, ont été brisées contre les récifs. Nous ne pouvons donc vous rappeler trop instamment, Monseigneur, le tableau du triste état de notre marine que nous avons eu l'honneur de vous adresser par la frégate *le Triton*, et l'état de demande que nous vous faisons des bateaux Bermudiens et autres bâtiments que l'Isle de France est maintenant plus que jamais hors d'état de nous procurer.

L'ouragan a fait encore un grand tort à nos cafés qui étaient en fleur et qui promettaient beaucoup. On ne peut guère compter que sur une demi récolte, c'est-à-dire sur 800 milliers environ tout au plus. Il est toujours à 80 livres la balle. Le bâtiment particulier *le Marquis de Narbonne*, par lequel nous avons l'honneur de vous écrire, vient encore de l'acheter ce même prix, il est exorbitant, cependant il est à craindre qu'il n'augmente encore cette année.

Nous mandons, Monseigneur, à MM. le Ch. Desroches et Poivre qu'ils ne peuvent compter sur une seule livre de riz et maïs, tant pour la subsistance des 3000 esclaves appartenant au Roi à l'Isle de France que pour celle des ouvriers employés dans le port. Nous n'avons pas même à espérer de pouvoir nourrir les Noirs du Roi de notre île avec aucune espèce de grains du cru de notre île. Nos cultivateurs auront à peine la subsistance de leurs Noirs. Le maïs que le Roi paie actuellement 6 livres le cent est à 10 et 12 livres parmi les particuliers, et encore faut-il que ceux-ci l'envoient prendre sur les habitations. Le riz en paille qui est à 10 livres le cent, se vend journellement 15 livres et plus parmi les habitants. Nous avons eu entre autres le quartier de St Paul si cruellement maltraité que nous avons

été obligés de demander à MM. le Ch. Desroches et Poivre un bâtiment en toute diligence pour faire quelques traites de riz à Madagascar et venir au secours des habitants de ce quartier.

Nous vous supplions, Monseigneur, de vouloir bien vous rappeler notre lettre du 13 septembre dernier, partie par le navire *le Duc de Praslin*, dans laquelle nous sommes entrés dans quelque détail au sujet de la subsistance que l'Isle de France ne doit nullement espérer de notre île, en salaisons, aussi nous avons l'honneur de vous représenter qu'il ne peut en être fait trop promptement des envois d'Europe à l'Isle de France.

Nous sommes etc.

* * *